

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$8.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 26.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées et par bons sur la poste.

JEUDI, 30 JUIN 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

Compagnie de Lithographie BURLAND

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

QUATRE PAR CENT,

sur le capital payé de cette Compagnie, a été déclaré pour les derniers six mois, et sera payable aux bureaux de la Compagnie, en cette ville, le 10 de JUILLET prochain.

Par ordre,

G. B. BURLAND,
Gérant.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La fête Saint-Jean Baptiste a été célébrée partout avec enthousiasme. A Montréal, la démonstration a été très belle. Les arcs de triomphe étaient nombreux et magnifiques; il y avait dix corps de musique, une trentaine de chars allégoriques et de sections représentant les paroisses de Montréal et les différents corps de métiers.

La rue Saint-Joseph ressemblait à un jardin ou à une forêt enguirlandée de fleurs, de bannières, de banderolles de toutes les couleurs.

La procession mit deux heures à défilé et comprenait plusieurs mille personnes. On calcule qu'environ 40,000 spectateurs ont été témoins de la démonstration.

Il était près de onze heures et demie lorsque les derniers rangs pénétrèrent dans l'église Notre-Dame.

Le chœur, composé de deux cent voix, avec un orchestre de vingt-six instruments, chanta sous la direction de M. l'abbé Desrochers, la messe de Kalliwada. Il y avait un magnifique pain bénit.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Racicot, et il fut très goûté.

* *

Le district des Trois-Rivières, de Richelieu et de Joliette ont célébré ensemble la fête nationale dans les îles de Sorel, et les journaux s'accordent à dire que le succès a été complet.

ACADEMIE NATIONALE

M. Paul de Cazes vient de publier sur ce sujet dans l'Événement un article que nous trouvons fort sage et qui représente les opinions d'un grand nombre de personnes. Voici en partie cet article :

On parle beaucoup depuis quelques jours à Québec et un peu partout dans le pays, d'un certain projet d'académie canadienne. Si on en croit la rumeur courante, quarante membres recrutés parmi les hommes de lettres les plus marquants du Dominion, seraient appelés à faire partie de la docte assemblée.

On assure que le marquis de Lorne, très lettré lui-même, ayant cru reconnaître au Canada des éléments suffisants pour former une littérature nationale, a tenu à honneur de la prendre sous son patronage distingué. L'idée partie de haut fait son chemin...

N'ayant et ne pouvant avoir pour ma part aucunes prétentions académiques, étant convaincu que comme Piron, je mourrai sans avoir jamais été rien "pas même académicien," je me trouve parfaitement à l'aise pour risquer quelques timides observations. Je suis persuadé qu'une institution comme celle dont on parle, ne pourrait manquer de contribuer considérablement au développement de certaines aptitudes littéraires, qui souvent, faute d'encouragement et ne trouvant pas l'occasion de s'affirmer, restent à l'état latent.

Mais, si je ne me trompe, le but principal que doivent se proposer toutes les académies du monde, c'est d'épurer le langage du pays où elles sont établies.

Paul-Louis Courier dit quelque part, qu'en France, de son temps, il pouvait bien y avoir six ou sept savants connaissant le grec, mais qu'assurément il n'y en avait pas quatre qui pouvaient se vanter de savoir le français. Cette prétention, toute paradoxale qu'elle paraisse, tendrait néanmoins à établir, venant d'une plume aussi autorisée, que bien peu d'écrivains peuvent se flatter de connaître à fond leur propre langue maternelle.

Ceci étant admis, je me demande alors si une académie se composant d'éléments hétérogènes, au point de vue de la langue, peut produire le résultat attendu ?

Quelle valeur, par exemple, aurait pour un écrivain bien posé, l'opinion d'un académicien quelconque, d'une autre origine que la sienne, différant avec lui sur un point de grammaire ou une question de style ?

Si j'avais voix au chapitre, je proposerais donc que notre académie—si académie il y a—afin de concilier les intérêts divers des membres des deux nationalités qui seront appelés à en faire partie, fût organisée d'après les principes sur lesquels repose le conseil de l'instruction publique de la province de Québec. En un mot, que ce corps scientifique fût divisé en

deux branches indépendantes l'une de l'autre pour toutes les questions d'administration ordinaires, mais qui se réuniraient pour la discussion de sujets se rapportant aux intérêts généraux.

Je crois encore qu'il y aurait danger, à bien des points de vue, d'accepter sans discussion cette clause du programme où il est question de la répartition des sièges entre les membres de l'une et l'autre nationalité et celle qui a trait au droit de vote. Pourquoi les Canadiens-français comptant pour un peu moins d'un tiers il est vrai, mais pour beaucoup plus d'un quart dans la population du Canada, n'auraient-ils que dix sièges sur quarante ?

Pour quels motifs aussi, ces mêmes membres canadiens-français auraient-ils droit à trois votes chacun, tandis que leurs collègues anglais n'en pourraient donner qu'un ? Ne serait-il pas possibles dans l'un et l'autre cas, d'établir une proportion équitable qui satisferait tout le monde et ne froisserait les susceptibilités, de personne ?

Dans tous les cas, les raisons que l'on peut invoquer en faveur de ces deux clauses sont diécutables et valent bien la peine, je pense, d'être étudiées.

PAUL DE CAZES.

NOS GRAVURES

M. Dion

Nous avons cru devoir publier le portrait de M. Dion, l'organisateur de la souscription en faveur du monument de Salaberry.

M. Dion a non seulement le mérite d'avoir mis cette idée à exécution, mais encore de l'avoir conçue.

M. Dion avait déjà attaché son nom à grand nombre d'œuvres patriotiques et religieuses; il a rendu de grands services à la cause de l'agriculture et de la colonisation.

On assure que les recettes le jour de l'inauguration du monument ayant été au-dessous de ce qu'on espérait, M. Dion est resté avec une dette considérable. C'est une dette d'honneur, une dette nationale qu'on doit payer à tout prix.

Les fêtes de Buda-Pesth

C'est au milieu d'une foule immense que le prince impérial Rodolphe et la princesse Stéphanie ont fait leur entrée solennelle à Pesth. Les fenêtres, sur le passage du cortège, se sont louées à des prix exorbitants, jusqu'à 200 florins (500 francs); mais ceux qui ont vu ainsi à beaux deniers comptants ce splendide spectacle, n'ont pas regretté leur argent.

En tête, venaient à cheval dans les costumes les plus pittoresques les représentants des quaranté principales familles de Hongrie; le comte Etienne Karokzi, qui commandait ce *banderium* des magnats, portait un atilla en grosse soie blanche, et culottes rouges, et une mante de même couleur; son cheval était tout harnaché d'or et couvert d'une peau de tigre. Chaque magnat était entouré d'un groupe de suivants, archers, hallebardiers, etc., dans les plus riches costumes moyen âge.

Ensuite apparut, dans la voiture de gala de la ville de Pesth, le bourgmestre, M. Rathet, les membres de la municipalité; puis dans un carrosse splendidement doré

et traîné par quatre chevaux, le prince et la princesse; cent trente carrosses suivait encore, chacun entouré de trabants, pandours et autres valets à cheval, et revêtus des plus riches costumes, tout resplendissants d'or et d'argent.

Le soir, le jeune couple impérial est allé sur le quai du Danube jouir du spectacle merveilleux des illuminations. Toutes les ressources de la pyrotechnie moderne avaient été employées, lumières électriques, gaz, feu de bengale, etc. Les beaux et grands palais qui bordent le quai ne formaient qu'une seule immense muraille de feu. Les bateaux à vapeur et autres embarcations qui sillonnaient le fleuve étaient garnis de milliers de lanternes vénitienes; de leurs ponts s'élançaient des fusées et des chandelles romaines. Le reste de la ville était également illuminé d'une façon splendide.

La mission Flatters

Nos lecteurs parcoureront sans doute avec un vis et sympathique intérêt les quelques lignes biographiques des membres de la mission Flatters, assassinés par les Touaregs. Nous publions aujourd'hui une série de portraits qui reproduisent les traits de quelques uns des intrépides et courageux explorateurs.

LE CAPITAINE MASSON

Pierre-René Masson est né à Rambouillet, le 13 décembre 1845. Ayant commencé sa éducation dans l'institution Hébert (à Rambouillet), il est entré au lycée de Versailles dans la classe de seconde.

Nommé aide-de-camp du général Carteret Trécourt, à Constantine, il fut blessé au combat d'El-Amri, livré aux Arabes révoltés, et décoré de la Légion d'honneur. Il suivit le général Carteret à Amiens, et c'est là qu'il rencontra le lieutenant-colonel Flatters, qui l'associa à son exploration.

La vie du capt. Masson ayant été tout entière et toujours employée au service du pays, s'est terminée de la triste façon que l'on sait, et ce brave officier est mort victime de son amour pour la science.

Lors de l'attaque des Touaregs près du puits de Cheiks-ben-Boudjema, le capt. Masson, qui avait mis pied à terre, n'a pu atteindre sa monture. Cerné, il se défendit vaillamment; mais un coup de sabre lui fendit la tête, tandis qu'un deuxième lui coupait les jambes.

M. BÉRINGER

Le savant et sympathique ingénieur Béringer, qui vient de disparaître dans ce terrible désastre de la mission Flatters, ne devait qu'à lui-même la situation déjà pleine de promesses à laquelle il était parvenu par les seules efforts de son travail assidu et de sa remarquable intelligence. Né le 10 janvier 1840, à Strasbourg, M. E. Béringer y fit ses études au Gymnase. En 1857, il était nommé, dans cette même ville, agent secondaire des ponts et chaussées, et en octobre 1861 le jeune agent est nommé conducteur auxiliaire à Vitry-le-Français, puis en 1866 nous le retrouvons dans la compagnie de l'Isthme de Suez.

Le 14 juillet 1880, l'ingénieur Béringer devait à ses services exceptionnels d'être promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur. En novembre suivant, il partait avec le colonel Flatters pour continuer l'exploration du désert et tâcher de parve-